

Société des Nations. Réforme bancaire, et
monétaire en Estonie. Protocole signé à
Genève, le 10 décembre 1926. Accompagné des
rapports du Comité financier, et des résolutions
du Conseil se rapportant à la question; ainsi
que, des textes des lois financières estoniennes
des 23 avril, et 3 mai 1927.
Genève, 1927. Imp. ^a[ournal], de G[enève]. 4°. 26 p.

Publications de la Soc. des Nations. II. Questions
économiques et financières. 1927. II. 45